

Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise au titre de l'année 2019 pour les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine

DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES SPECIALITE « BIBLIOTHEQUE »^(*) (CATEGORIE B)

Arrêté n° AR-0407-2018 du 12 juillet 2018 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde publié au Journal Officiel du 25 juillet 2018

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Externe: ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007, correspondant à l'une des spécialités ouvertes au concours.

<u>Interne</u>: ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

REPARTITION DES SPECIALITES				
Spécialité	Nombre de postes à titre externe	Nombre de postes à titre interne	Total de postes par spécialité	
Bibliothèque ^(*)	9	9	18	

^(*) Les spécialités « Musées » et « Archives » sont organisées par le CDG de la Haute-Garonne (www.cdg31.fr).

INSCRIPTIONS					
Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi) ou des préinscriptions sur internet (jusqu'à minuit)	Date limite de dépôt des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale le cachet de La Poste faisant foi)			
Mardi 16 octobre 2018	Mercredi 21 novembre 2018	Jeudi 29 novembre 2018			

<u>Attention</u>: l'inscription (retrait de dossier, demande de dossier par voie postale, préinscription en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectue auprès du CDG 33 dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Horaires d'ouverture du CDG 33 : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

EPREUVES					
Epreuves écrites d'admissibilité	Epreuves d'admission	Epreuves facultatives	Lieu des épreuves		
Mardi 21 mai 2019	2 ^{ème} semestre 2019	2 ^{ème} semestre 2019	Bordeaux ou sa proche banlieue		

Ces dates sont données à titre indicatif.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone: 05 56 11 94 30 - Télécopie: 05 56 11 94 44

cdg33@cdg33.fr - www.cdg33.fr